GIABA



Termes de référence

Chargé de la Passation des Marchés

Projet: PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES SUR LA LUTTE

CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME DANS LES ETATS EN TRANSITION D'AFRIQUE DE L'OUEST (CD4AML/CFT) / MULTINATIONAL: PAYS MEMBRES DU GIABA EN TRANSITION (Burkina Faso, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau,

Libéria, Mali, Niger, Sierra Léone, Togo et Comores)

Sponsor du projet : Banque Africaine de Développement

Exécuteur du projet : GIABA, Dakar, Sénégal

Intitulé du poste : Spécialiste en Passation des Marchés

Type de contrat : Contrat de service individuel

Lieu d'affectation : Dakar, Sénégal

Durée de la mission : 01 an (renouvelable en fonction des performances et de la disponibilité des

fonds jusqu'à un maximum de 03 ans)

1. Contexte du projet

Le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) a été créé en 2000 par la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La création du GIABA constitue une réponse et une contribution majeure de la CEDEAO à la lutte contre le blanchiment de capitaux. Le GIABA est une institution spécialisée de la CEDEAO, chargée du renforcement des capacités des États membres dans la prévention et la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération dans la région. Le GIABA a pour mission de protéger les économies nationales et les systèmes financiers et bancaires des États signataires des produits du crime et de lutter contre le financement du terrorisme ; renforcer les mesures et intensifier les efforts pour lutter contre les produits du crime ; renforcer la coopération entre ses membres ; lutter contre le blanchiment des produits du crime et le financement du terrorisme; et assurer l'adoption harmonisée et concertée de mesures appropriées pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. En plus de ses États membres, le GIABA accorde le statut d'observateur aux États africains et non africains ainsi qu'aux organisations intergouvernementales qui soutiennent ses objectifs et ses actions et qui ont sollicité le statut d'observateur. Les organisations qui peuvent également solliciter le statut d'observateur auprès du GIABA comprennent la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI).

Le projet de renforcement des capacités en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans les États en transition d'Afrique de l'Ouest est financé par la Banque Africaine de Développement. Son objectif principal est de contribuer à la résilience dans la région ouest-africaine, grâce au renforcement des dispositifs de LBC/FT et au développement des capacités des États en transition d'Afrique de l'Ouest. De façon spécifique, le projet renforcera la prestation de l'appui ci-après : (i) Réalisation effective

et en temps opportun des Evaluations Nationales des Risques (ENR) de LBC/FT; (ii) Élaboration de stratégies nationales de LBC/FT conformes aux risques identifiés par les ENR; (iii) le renforcement des capacités des responsables pertinents du secteur public et des entités déclarantes, du secteur privé, des médias et des OSC (organisations de la société civile); (iv) Développement/renforcement des outils et manuels de LBC/FT en tenant dûment compte des particularités régionales.

Ce projet sera exécuté sur une période de trois ans (2022-2024), pour un coût global de trois millions et demi d'unités de compte (3,5 millions d'UC). Ce projet est une opportunité d'atteindre un impact élevé à bas coût et de mobiliser des ressources auprès d'autres partenaires au développement. Le projet apportera un appui technique aux pays à travers le GIABA, ce qui réduira les coûts opérationnels et facilitera la mise en œuvre des activités dans les pays bénéficiaires.

2. Structure du projet

Le projet est structuré en trois composantes décrites ci-dessous -

La Composante 1 appuiera les États membres du GIABA, particulièrement ceux en transition, dans la conduite ou la finalisation de leurs exercices d'ENR (Evaluation Nationale des Risques). Jusqu'en décembre 2022, les données montraient que 16 des 17 États membres du GIABA avaient achevé leurs ENR. Toutefois, 12 des 16 pays devront bientôt actualiser ou conduire un nouveau cycle d'ENR. Sur la base des risques identifiés par leurs ENR, les pays élaborent des stratégies et plans d'action de LBC/FT qui couvrent un large spectre de domaines, de secteurs et de parties prenantes. Le projet appuiera également l'élaboration desdites stratégies nationales de LBC/FT et leur mise en œuvre, en particulier dans les domaines impliquant la révision des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels.

La Composante 2 offrira un large spectre d'activités de renforcement des capacités : assistance technique, formation et ateliers d'échange de connaissances. Ces activités cibleront diverses parties prenantes impliquées dans la LBC/FT, à la fois des secteurs public et privé et des États en transition et non en transition (dans une perspective de partage des connaissances). L'objectif est d'harmoniser les approches et de faciliter la mise à niveau des capacités là où cela est requis. Les principaux groupes de parties prenantes ciblés par le projet sont le personnel de la CRF (Cellule de Renseignement Financier), les juges, magistrats, procureurs et agents chargés des enquêtes et poursuites pénales, les agences de recouvrement d'avoirs et les organes de supervision de la LBC/FT, les Entreprises et Professions Non Financières Désignées, les Responsables de Conformité des Institutions Financières le secteur privé, les OSC et les médias.

La Composante 3 apportera un appui à la mise en œuvre au GIABA par le truchement du personnel additionnel, d'une assistance technique et d'une supervision étroite des activités. L'objectif est d'assurer la bonne exécution du projet et de renforcer durablement les capacités.

La Cellule d'Exécution du Projet (CEP) dispose d'une capacité satisfaisante de gestion budgétaire pour fournir, avec une assurance raisonnable, un état fiable, exhaustif et opportun de la situation financière du projet, comme l'exige la BAD, le sponsor du projet. La responsabilité fiduciaire de la mise en œuvre du projet incombe au Comité de Mise en Œuvre du Projet, qui sera responsable de la coordination, de la mise en œuvre et de la gestion financière générales du projet.

Le nombre croissant de projets mis en œuvre par le GIABA, sa charge de travail qui ne cesse de croître d'année en année, pourraient constituer un risque pour la réalisation des objectifs du projet, Pour juguler ce risque, le GIABA recrute un Consultant Individuel avec une solide expérience dans la conduite des procédures de passation des marchés pour ledit projet.

Sous la coordination du Directeur de l'Administration et des Finances (DAF) du GIABA, le Spécialiste en Passation des Marchés sera chargé de :

- élaborer le plan de passation des marchés du projet ;
- préparer les dossiers d'appel d'offres et les appels à propositions ;
- assurer la qualité des dossiers d'appel d'offres ;
- veiller à ce que les décisions de passation des marchés soient prises conformément à l'accord signé et aux exigences en vigueur en matière de réglementation applicable ;
- s'assurer de la conformité des dossiers d'appel d'offres avec les procédures de la CEDEAO et des partenaires techniques et financiers ;
- assister dans la résolution de tout problème de passation des marchés qui pourrait survenir ;
- assurer la planification des activités et le suivi des contrats pour éviter tout retard dans le processus de sélection, de signature et d'exécution desdits contrats ;
- assurer la coordination avec la DAF et les coordonnateurs de programme ou de projet pour s'assurer que les procédures de passation des marchés sont pleinement intégrées dans la planification et la gestion des fonds.

3. Fonctions du chargé en passation des marchés

Les tâches du spécialiste en passation des marchés sont les suivantes :

- Préparer et coordonner la planification les acquisitions de fournitures, les prestations non intellectuelles, la sélection des consultants et des appels à propositions ;
- Mettre à jour le plan de passation des marchés au moins tous les trimestres et au besoin ;
- Classement et archivage de tous les documents et contrats ;
- Mettre en place un mécanisme pour faire le suivi du processus de passation des marchés, en l'occurrence les délais, pour identifier rapidement les causes potentielles de retard, informer la direction et faire des suggestions pour les résoudre ;
- Rédiger les demandes de manifestation d'intérêt, les demandes de propositions et assurer leur publication en temps opportun ;
- Assurer la qualité des spécifications techniques et des termes de référence produits par les responsables techniques ;
- Préparer les dossiers d'appel d'offres, les demandes de prix et les demandes de propositions ;
- Faire le suivi de la publication des avis d'appel d'offres dans les médias appropriés (sites Internet, journaux);
- Participer aux ouvertures des plis, aux évaluations des soumissions, à l'adjudication des contrats, afin de prodiguer des conseils utiles aux parties prenantes impliquées dans le processus de passation des marchés;
- Rédiger les contrats entre le GIABA et les consultants, fournisseurs et prestataires de services ;
- Assurer le suivi des avis de « non-objection » demandés aux partenaires si nécessaire ;
- Veiller à ce que toutes les décisions relatives à l'adjudication et à l'exécution des contrats respectent l'accord signé et la réglementation en vigueur ;
- Aider/contribuer à la rédaction et à donner un avis d'expert sur les communications entrantes et sortantes relatives aux passations des marchés ;
- Prodiguer des conseils adéquats dans l'exécution des contrats et, notamment, dans la résolution des litiges pouvant survenir;
- Réaliser toute tâche ou mission relative à la passation des marchés qui lui est confiée par la hiérarchie en rapport avec le Projet ;
- Rendre périodiquement compte de la situation des marchés et contribuer aux aspects contractuels du rapport de suivi financier ;
- Veiller à ce que les engagements contractuels soient systématiquement répercutés dans le système d'information et communiqués au comptable ;
- Veiller à ce que les résultats des appels d'offres soient publiés en temps opportun après l'adjudication du contrat et à ce que les soumissionnaires non retenus reçoivent les informations nécessaires ;

- Sur demande, assister le Comité Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans l'évaluation des offres et donner des éclaircissements :
- Assister les comités ou sous-comités chargés de procéder à l'analyse de la sélection des offres ou de l'adjudication des contrats.

4. **Diplômes / Expériences**

Qualifications: (10 points)

- Diplôme supérieur en ingénierie, architecture, administration, passation des marchés, droit, finance, commerce, économie ou autres domaines connexes (diplôme de maîtrise 6 points);
- Certificat pertinent de formation en passation des marchés (4 points).

Expériences: (60 points)

- Le candidat doit justifier d'au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine de la passation des marchés comme expert en passation de marchés ; 20 points : 2 points par année d'expérience comme expert en approvisionnement
- Le candidat doit justifier avoir exécuté au moins 2 missions similaires en qualité de Chargé de la Passation des Marchés ou de Consultant auprès d'Entités Nationales, Organisations Régionales ou Internationales de renom : (40 points)

Connaissance du GIABA ou toute autre expérience dans le domaine des politiques de lutte contre le Blanchiment des Capitaux : (10 points)

- Expérience professionnelle précédente ou courante : (6 points)
- Formation ou séminaire : (4 points)

Compétences informatiques : (8 points)

• Connaissances et compétences en informatique, Microsoft Word, Excel, Access, Power Point ; la connaissance des logiciels pertinents de passation des marchés serait un avantage.

Langues: (12 points)

• Le consultant devra maîtriser au moins deux (2) langues officielles de la CEDEAO (français, anglais ou portugais). La connaissance de la troisième (3e) langue officielle serait un avantage.

5. Autres compétences pertinentes

Compétences avérées dans la passation des marchés et le suivi des contrats sur des projets de coopération internationale : rédaction de documents administratifs de passation des marchés, rédaction de contrats et procès-verbaux, élaboration de critères d'adjudication, suivi administratif et financier, organisation et participation à des commissions d'évaluation d'offres et appels à propositions.

Compétences/connaissances/expérience dans la mise en œuvre des procédures de la CEDEAO et des partenaires techniques et financiers.

Maîtrise de l'informatique dans l'utilisation des outils informatiques, des logiciels bureautiques courants (World, Excel, PowerPoint) et d'Internet.

Capacité à communiquer et à travailler en équipe.

Capacité à travailler dans un contexte d'urgence (à préciser au besoin)

Bonnes capacités d'organisation et de planification.

Bonnes capacités de négociation pour les propositions d'appel d'offres.

Excellentes compétences en résolution de problèmes relatifs à la passation de marchés.

6. Bonne connaissance des procédures de la CEDEAO

Assurer le respect de la hiérarchie;

Être capable de s'appuyer sur le Code d'Ethique pour se gérer soi-même, gérer les autres, les informations et les ressources :

Comprendre les diverses perspectives culturelles, en particulier celles des Africains de l'Ouest, et être sensible aux différences entre les groupes ;

Être capable d'éviter les conflits d'intérêts et faire preuve de tolérance et d'empathie ;

Respecter les règles et procédures de la CEDEAO concernant les responsabilités assignées et être capable de les expliquer clairement aux autres parties prenantes ;

Connaissance du logiciel SAP, particulièrement du module de la gestion des matières pour la passation des marchés ;

Connaître les procédures de la CEDEAO et celles des partenaires techniques et financiers (UE, AECID, AFD, DDC-Coopération Suisse, Banque Mondiale, BAD (Banque Africaine de Développement), GIZ (Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit), UE (Union Européenne), USAID (Agence Américaine pour le Développement International), etc.);

Capacité à transmettre des informations de manière claire, concise, succincte et organisée, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral;

Connaissance des normes IPSAS (International Public Sector Accounting Standards);

Une bonne connaissance linguistique (écrite et orale) d'une deuxième langue de travail de la CEDEAO est requise.

7. Termes de l'emploi

Le consultant sera basé à Dakar, au Sénégal, dans les bureaux du Secrétariat du GIABA

La mission est d'une durée d'un (1) an, avec possibilité de renouvellement en fonction de la disponibilité des fonds et des performances, après une évaluation satisfaisante

Le poste est à plein temps

Le Consultant est tenu de s'abstenir de s'impliquer dans toute situation qui pourrait le mettre en conflit d'intérêts dans le cadre de la mission.

8. **Rémunération**

La rémunération est payable mensuellement. Elle est négociable mais basée sur les qualifications et l'expérience ainsi que sur les tarifs applicables à la CEDEAO pour le niveau de la consultation. La rémunération mensuelle n'inclut pas les coûts relatifs aux déplacements dans le cadre du projet, à la coordination/organisation des activités et événements liés au projet, aux dialogues avec les parties prenantes, aux consultations et aux ateliers. Ces coûts seront pris en charge par le Projet ou le GIABA, selon le cas.

9. Candidature

La candidature doit comprendre :

Une lettre de manifestation d'intérêt, incluant la période de disponibilité;

Un curriculum vitae récent détaillant les expériences professionnelles et missions similaires ;

Trois références professionnelles (nom et prénoms, poste actuel, poste au moment de la collaboration avec le Consultant, e-mail et numéros de téléphone)

Copie certifiée conforme du diplôme / de la qualification le (la) plus élevé(e) ;

Copie des certificats de travail ou de service mentionnés dans le curriculum vitae.

10. Soumission des candidatures

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le **31 mars 2023 à 12h00 GMT**, heure de Dakar par remise en mains propres ou par e-mail à l'adresse suivante :

GIABA

Adresse physique:

Avenue Cheikh Anta Diop x Canal IV,

Complexe Sicap Point E - Immeuble A, 1er Etage - Dakar

Courriel: procurement@giaba.org

En objet : « Candidature au Poste de Spécialiste en Passation des Marchés du GIABA »

11. Méthode de sélection

Le consultant sera sélectionné suivant la méthode de sélection basée sur les qualifications telle que définie dans le Code des Marchés de la CEDEAO. Une session d'interview sera organisée sur la base d'une liste restreinte de candidats retenus.